Montarnaud Mag. Av.Mai.Juin 2025

ACTU

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ,

Laïcité

Dans le cadre d'une dynamique de promotion et de défense de la laïcité, la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault s'associe à l'Observatoire de la Laïcité en Cœur d'Hérault et au service général du patrimoine culturel de la Région Occitanie, pour un projet patrimonial autour des bustes de Marianne, sur notre territoire.

Créée en 2011, OLAÏC 34 est une association qui a pour objet la promotion et la défense de la laïcité, définie par la loi de séparation des églises et de l'État du 9 décembre 1905. Elle promeut et défend aussi l'école laïque qui doit permettre aux élèves de se « construire » sans avoir recours à des financements et interventions du secteur marchand. La présidente **Baya ADJI** :

« Il ne faut pas oublier que la laïcité est en danger et il est de notre devoir de la protéger, de l'expliquer et de rendre visibles les effets qu'elle a produits pour une société apaisée où toutes les opinions ont droit de cité, dès lors qu'elles ne portent pas atteinte à la liberté et la dignité des enfants, des femmes et des hommes de ce pays. »

Cette association agréée par l'Éducation Nationale, intervient auprès des établissements scolaires pour défendre et faire comprendre la laïcité par le biais d'actions de sensibilisation et d'animation. L'association est venue en Mairie de Montarnaud pour recenser notre Marianne, comme pour les 27 autres communes :

« Notre objectif est de réaliser un nouveau livret pédagogique des Mariannes avec la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault. »

Ce livret pédagogique destiné à servir de support pour des animations de sensibilisation en direction des enfants sera édité en fin d'année 2025.

https://www.olaic34.fr/

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL

Dans la citoyenneté française

Un moment à la fois solennel et convivial pour ces trois Montarnéens. Plus qu'un acte administratif, c'est un moment fort qui marque une étape importante dans la vie de ces nouveaux citoyens français et dans leur parcours d'intégration.

Le Maire et le 1er adjoint ont rappelé les valeurs de fraternité, de respect et de laïcité qui s'attachent à l'acquisition de la nationalité française, ainsi que l'importance du devoir électoral. **Zineb HADDOU** témoigne :

« Cette démarche me paraissait être la continuité de l'accomplissement de mon intégration personnelle et professionnelle en France durant ces 12 dernières années.

Après avoir été accueillie une première fois en 2010 dans le cadre de mes études universitaires, j'ai trouvé, en plus d'une formation enrichissante, l'amour de ma vie ! Cette dernière raison m'a amenée à m'installer définitivement deux ans après, suite à notre mariage. Acquérir la nationalité française représente une satisfaction personnelle pour adhérer aux valeurs de ce pays et participer à son avenir en ayant la possibilité de voter par exemple. »